

Conseil Municipal des Jeunes

Suite aux élections du CMJ du samedi 11 février 2017, les élus sont :

Beulaton Maxence, Bordet Marius, Brouillaud Baptiste, Durand Lény et Simon, Faure Lucas, Gaspar Lola, Gounot Quentin, Loum Nogaye, Roux Ambre, Sarre Liam, Seguin Judith, Teillaud Célia.

1^{ère} suppléante : Loum Maryem et 2^{ème} suppléante : Ebner Cécilia

Les suppléantes, dans l'ordre de l'élection, sont élues pour remplacer un conseiller démissionnaire, mais ne participent pas au conseil et donc pas au vote.

Le Conseil Municipal des Jeunes sera donc composé des 13 membres élus le 11 février et de 2 élus adultes (Jacky Toulemont et Marie-Cécile Simonneau)

La mise en place du CMJ s'effectuera le Samedi 11 mars à 11H30, salle Vienne.

En début de réunion, les membres du conseil municipal des adultes présents se présenteront individuellement aux membres du CMJ et les membres du CMJ se présenteront à leur tour aux adultes.

Ensuite, les membres du conseil des adultes se retireront pour laisser la place au CMJ.

Les membres voteront pour élire un président ou une présidente, ainsi que trois vice-présidents ou vice-présidentes. Les modalités de ces élections leurs seront expliquées avant le vote.

J. TOULEMONT